

MOTION au sens de l'art. 44 du règlement général de commune d'Hauterive, sous la forme d'une demande d'étude.

Pour des installations de Fitness Urbain au bord du lac

Auteur : Les Verts.

Contenu :

Le Conseil communal est prié d'étudier la mise à disposition de la population, sur les rives du lac, d'installations sportives permettant à tout un chacun de s'entraîner gratuitement et en plein air.

Développement :

Une activité physique régulière est nécessaire à la santé et au bien-être des enfants comme des adolescents et adultes. Encourager la pratique d'activités sportives permet de lutter contre l'inactivité, l'obésité et certaines maladies. En cela, les appareils de fitness urbain permettent à leurs usagers de s'adonner à une activité physique au grand air, sans contrainte d'ordre budgétaire ou horaire, chacun pouvant évoluer à son propre rythme, tout en luttant contre les conséquences de la sédentarisation.

Le nombre de personnes qui pratiquent une activité sportive plusieurs fois par semaine a nettement augmenté ces dernières décennies en Suisse, passant de 30% en 1994 à 52% en 2014, d'après l'Observatoire sport et activité physique suisse. Hauterive est déjà dotée d'un beau parcours Vita dans le haut du village, apprécié des riverains. La proposition des Verts vise à renforcer l'offre dans le bas du village. Les bords du lac attirent en effet tous les jours de plus en plus d'adeptes de la course à pied. En ajoutant aux parcours de footing des installations de fitness, nous obtiendrons un équilibre adéquat entre l'activité cardiovasculaire et le tonus musculaire.

Près du port, nous avons la chance d'avoir une magnifique place de jeu qui ravit les familles. Néanmoins, nombreux sont les jeunes gens qui souhaiteraient pouvoir, eux-aussi, se défouler. Bien que certains d'entre eux soient attirés par la pratique du fitness, celle-ci peut s'avérer trop onéreuse lorsqu'elle est pratiquée dans un club privé, souvent hors de portée de certaines bourses. Notre proposition de fitness urbain s'adresse donc aussi à la jeunesse altaripienne, avec un message positif et constructif en faveur d'une activité physique ouverte à toutes et tous.

Le fitness urbain consiste généralement en l'installation, en plein air et libres d'accès, de 10 à 15 machines statiques et/ou articulées qui permettent à ses utilisateurs de pratiquer des exercices extrêmement efficaces, en utilisant simplement le poids de leurs corps. La plupart de ces engins ont également l'avantage de ne comporter aucune partie mobile et ne requièrent en conséquence aucune maintenance particulière.

En 2015, les autorités communales d'Hauterive ont créé un réseau local d'activité physique et de sport (RAPS). Les premières années ont reçu un écho positif de la part de la population, selon le dernier rapport présenté au Conseil général. Décision a été prise de poursuivre sur cette lancée et de continuer à promouvoir de manière concrète l'activité physique. Un projet de fitness urbain irait ainsi parfaitement dans le sens souhaité par la population altaripienne.

Signataires : Pour le groupe des Verts d'Hauterive : Peco Adnan



Hauterive, le 04. Nov 2018